



Assurance avec Paypal sur commande non reçue..

Par theobe

Bonjour,

N'ayant reçu que partiellement ma commande (146?) passée auprès d'un particulier sur Leboncoin, j'ai contacté Paypal que j'ai utilisé pour régler ma commande afin que l'assurance que j'ai contacté au moment du paiement s'active. Ces derniers me demande de faire une déclaration auprès du commissariat de police afin que ce litige vire en ma faveur (sinon cela sera en faveur du vendeur). Je ne vais quand même pas porter plainte pour une si petite somme ?? Je ne pensais pas que Paypal soit autant procédurier. Quelle doit donc être ma démarche selon vous ? Merci.

Par hideo

Bonjour,
c'est la règle avec PayPal même pour un petite somme .
Cordialement

Par theobe

Rebonjour,

merci pour votre réponse..

Mais sous quelle forme doit être ma requête auprès du commissariat ou de la gendarmerie ??

(main courante , plainte ??)

Merci.

Par hideo

Bonjour,
Vous portez plainte directement en ligne , cela devrait suffire pour PayPal .
cordialement

Par theobe

ok merci pour votre réponse.